



Commissions et Groupes de Travail de Cités et Gouvernements Locaux Unis

COMMISSION DECENTRALISATION ET AUTONOMIE LOCALE

Ses objectifs sont : contribuer au débat sur les principes de l'autonomie locale et favoriser l'échange de connaissances et l'analyse d'expériences sur les politiques de décentralisation et la mise en œuvre de l'autonomie locale. La Commission appui la mise en place de l'Observatoire de CGLU sur la Décentralisation et la Démocratie Locale (GOLD). Elle a constitué autour de CGLU un réseau d'institutions et d'experts pour assurer un travail de veille et de suivi des processus de décentralisation dans les différentes régions du monde dans le cadre de cet Observatoire..

COMMISSION DIPLOMATIE DES VILLES

Son objectif est d'offrir aux gouvernements locaux confrontés à des situations de conflits ou à la guerre un espace où ils puissent présenter leurs problèmes afin de favoriser le dialogue et le rapprochement entre les parties en conflit. La Commission se propose de contribuer à : la reconnaissance du rôle des gouvernements locaux en faveur de la Paix par les gouvernements nationaux et les institutions internationales, encourager la participation des gouvernements locaux dans des projets pour la construction de la paix. La commission se veut une plateforme d'échanges d'expériences en matière de prévention et de résolution des conflits.

COMMISSION COOPERATION DECENTRALISEE

Ses objectifs sont : élaborer une charte mondiale de la coopération décentralisée, renforcer la coopération entre les pouvoirs locaux de différentes régions du monde et promouvoir la reconnaissance du rôle des gouvernements locaux dans l'aide publique au développement. Apporter aux membres de CGLU des éléments de réflexion, d'orientation ainsi que des exemples de bonnes pratiques de coopération décentralisée, pour contribuer notamment à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Capitaliser, mutualiser et promouvoir les efforts de coopération décentralisée, mettre à jour les approches et les instruments méthodologiques de coopération décentralisée.

COMMISSION INCLUSION SOCIALE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La Commission se propose de favoriser l'échange d'expériences sur les politiques d'inclusion sociale dans les villes. Le réseau développe des débats et des échanges d'expériences entre ses membres sur différents thèmes : démocratie participative, programmes d'inclusion sociale et de promotion de l'équité sociale, défense et amélioration des services publics dans les villes, démocratisation des moyens de communication, renforcement des relations entre les Gouvernements locaux et la société civile.

COMMISSION INTERREGIONALE MEDITERRANEE

La Commission Interrégionale Méditerranée se veut une plateforme de concertation pour toutes les collectivités locales des pays méditerranéens et à leurs réseaux et associations, afin de promouvoir : le renforcement de l'autonomie locale et régionale, la bonne gouvernance des territoires, le développement de la coopération décentralisée, l'émergence d'une conscience et d'une citoyenneté méditerranéenne et le dialogue avec les institutions nationales, européennes et internationales.

COMMISSION OBJECTIFS DU MILLENAIRE

La commission se propose de sensibiliser les collectivités locales aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. Elle souhaite favoriser les politiques et les actions pour assurer leur mise en œuvre au niveau local, en s'appuyant sur la coopération directe entre les collectivités territoriales.

COMMISSION SOCIETE DE L'INFORMATION

La commission se veut une plate-forme d'échange pour mettre en valeur les actions des pouvoirs locaux en faveur d'une société de l'information plus solidaire et contribuer ainsi à réduire la fracture numérique. Elle favorise l'élaboration et la mise en place d'un « agenda numérique local », inspiré de l'expérience de l'agenda 21 local, pour développer la société de l'information et la participation citoyenne. Cet agenda doit prendre en compte les particularités socio-économiques, culturelles et institutionnelles de chaque ville et de chaque région.

COMMISSION EGALITE DES CHANCES

La Commission a une fonction de conseil auprès du Bureau Exécutif de CGLU pour l'élaboration de politiques favorables à l'égalité des genres. Elle se propose d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration sur l'égalité des femmes des gouvernements locaux. Elle sert de forum pour l'échange d'informations et d'expériences sur les questions d'égalité de genres et sur la promotion de la participation des femmes à la prise de décision, en particulier à l'intention des élues locales.

COMMISSION CULTURE

Son objectif est de promouvoir la culture comme un des axes des politiques locales, par la diffusion et la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture. L'Agenda 21 de la culture est le premier document à vocation mondiale qui jette les bases d'un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. L'Agenda 21 de la culture a été approuvé par des villes et des gouvernements locaux du monde entier qui s'engagent dans les domaines des droits de l'homme, de la diversité culturelle, du développement durable, de la démocratie participative et de la création de conditions pour la paix.

COMMISSION DE FINANCES LOCALES ET DEVELOPPEMENT

L'objectif de la commission est de contribuer à l'élaboration des stratégies pour améliorer les capacités financières des gouvernements locaux, renforcer la mobilisation de ressources et accroître leurs investissements dans les infrastructures urbaines. La Commission entretient un échange régulier avec le groupe de travail sur les finances municipales créé au sein de Cities Alliance dont un des objectifs est de rapprocher la demande des villes des institutions financières internationales.

COMMISSION DE VILLES DE PERIPHERIE

La Commission Villes de Périphérie a pour ambition de favoriser les échanges d'expériences et de pratiques entre villes de périphérie afin de développer une approche commune. La Commission regroupe les membres du réseau mondial « villes de périphérie et démocratie participative ». Elle cherche à promouvoir le besoin de reconnaissance des réalités sociales et politiques des villes de périphérie au sein de leurs agglomérations et dans le monde de villes. Il ne s'agit pas d'opposer les villes de périphérie à la « ville capitale », mais plutôt d'analyser et de repenser la notion de « centralité » dans ces zones urbaines.

COMMISSION DE MOBILITE URBAINE

Plateforme d'échange des bonnes pratiques et des expériences entre les gouvernements locaux, cette commission a pour objectif de faciliter les initiatives d'appui aux gouvernements locaux dans le domaine de la mobilité urbaine. Elle contribue également à promouvoir la reconnaissance du rôle des gouvernements locaux dans la mobilité urbaine auprès des organisations internationales.

COMMISSION PLANIFICATION STRATEGIQUE URBAINE

Espace de discussions et d'échange, la commission veut contribuer à améliorer la qualité des politiques locales de planification urbaine. Une attention particulière est donnée à la coopération Sud-Sud pour favoriser le partage d'expériences sur la mise en œuvre de politiques en faveur des populations les plus pauvres. Elle contribue également à diffuser les bonnes pratiques de gestion urbaines. Le but à long terme est d'améliorer la connaissance sur les pratiques de planification des gouvernements locaux et de renforcer les relations avec les partenaires internationaux.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DES ASSOCIATIONS DE POUVOIRS LOCAUX

Ce groupe de travail s'appuie sur la longue expérience d'échange et collaboration entre experts des associations de pouvoirs locaux qui développent des programmes de « Coopération Internationale Municipale » (CIM) et de « Renforcement Institutionnel des Associations » (ACB). Les organisations fondatrices de CGLU avaient déjà développé des plateformes d'échange entre experts. Sur ce même principe, ce groupe de travail veut contribuer à mieux coordonner les activités et les programmes, ainsi qu'à améliorer leur impact.